



Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (MPGE) Parcours Zones Humides/Mares

Formation en apprentissage de niveau 6 en 1 an

CETTE LICENCE PRO. FORME DES TECHNICIENS BAC+3 OPÉRATIONNELS DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ET DE LA VALORISATION DES ZONES HUMIDES ET DES MARES.

PREREQUIS

- Être titulaire d'un Bac+2 ou un équivalent (BTS, DUT, L2, 1er cycle d'écoles d'ingénieurs...),
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement
- Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation
- Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication

OBJECTIFS

Former des techniciens BAC+3 dans le domaine de la gestion (études + génie écologique) et de la valorisation des ZONES HUMIDES (ZH) ET DES MARES. Ceci afin qu'ils puissent gérer de A à Z des programmes d'actions en faveur des zones humides (en particulier les mares) et notamment à l'échelle des collectivités et ce sur l'ensemble du territoire national.

CERTIFICATION

- Code RNCP : 30087
- Organisme certificateur : Université Amiens Picardie Jules Verne
- Date d'enregistrement de la certification : 16/07/2021

COMPETENCES ATTESTEES :

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.
- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Travaux pratiques, mises en situation et expérimentation en laboratoire,
- 44% des interventions par des professionnels,
- 4 semaines de cours à l'Université Picardie Jules Verne d'Amiens et 13 semaines de cours à la MFR de Coqueréaumont



DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

La candidature à la formation est possible dès février. La formation Licence MPGE démarre en septembre, elle se déroule sur 17 semaines en formation soit 570 heures auxquelles il faut ajouter 35 semaines en entreprise. Cette formation prend fin en juin

TARIF(S)

Dans le cadre de l'apprentissage, le coût de la formation est généralement pris en charge par les organismes financeurs.

Le reste à charge de l'apprenant est dans ce cas égal à zéro.

Des informations plus précises vous seront transmises lors de la signature du contrat. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti(e).

Une contribution à la vie étudiante et au campus (CVEC) est à payer par les apprentis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations tout au long de l'année par la validation des UE (écrits et oraux) et des évaluations en épreuves terminales avec la soutenance d'un projet tutoré et du rapport de stage.

DEBOUCHES POSSIBLES

Les connaissances et compétences acquises permettent d'accéder à des postes de CADRE TECHNICIEN(NE) SPÉCIALISÉ(E) au sein de :

- Syndicats de bassin versant

- Collectivités territoriales telles que des communes ou regroupement de communes
- Associations de protection de la nature (type conservatoire d'espaces naturels)
- Bureaux d'études ou d'entreprises de génie écologique

Poursuite d'études possible.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.

RESPONSABLES DE L'ACTION / CONTACT

Elise VUILLAMY, Directrice
Tél. : 02 35 34 71 22
Mél : mfr.coquereaumont@mfr.asso.fr

Solinda MENDY, Secrétaire/Référente handicap
Tél : 02 35 34 71 22
Mél : solinda.mendy@mfr.asso.fr

MAJ le 04/07/2024

